

Extrait du Collège Théophile Gautier

<http://gautier-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article150>

Présentation du C.E.S.C

- Le collège - !--040--»C.E.S.C -

Date de mise en ligne : mercredi 14 septembre 2011

Copyright © Collège Théophile Gautier - Tous droits réservés

Le CESC : sa composition, ses missions

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré, conformément aux dispositions des [articles R 421-46](#) et [421-47](#) du Code l'éducation. Il est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en oeuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

[Protection du milieu scolaire - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté \(CESC\)](#)

(Circulaire n°2006-197 du 30 novembre 2006)

Missions

- contribuer à l'[éducation à la citoyenneté](#),
- préparer le plan de [prévention de la violence](#),
- proposer des actions pour aider les parents en difficultés et lutter contre l'exclusion,
- définir un programme d'[éducation à la santé et à la sexualité](#) et de [prévention des conduites addictives](#).

Composition pour le collège Théophile Gautier

- personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement,
 - Mme HOUDOUIN, Principale
 - Mme THIBEAUD DUFAURE, Principale Adjointe
 - Mme GUILLE, Conseillère Principale d'Education
 - Mme BOULARD, Infirmière
- représentants des personnels enseignants et assistants d'éducation,
 - Mme BONZOM, Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre

 - M. GUENET, Professeur de Physique-Chimie
 - M. CONCQ, Assistant d'éducation
- représentants des parents d'élèves,
 - M. JUVIEN
 - Mme PICOT
 - Mme PORET
- représentants des élèves,

- FOSSE Chloé, 3ème4
- SIBILLEAU Charlotte 5ème4

- représentants de la commune et de la collectivité de rattachement.

Représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves sont désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du conseil d'administration appartenant à leurs catégories respectives.

Partenaires

Le CESC peut associer à ses travaux les partenaires compétents susceptibles de contribuer utilement à la politique éducative et de prévention de l'établissement.

Présidence

Le CESC est présidé par le chef d'établissement.